Le RUAGE de FINANDS – 1660 (sur le parcellaire de Saint-Symphorien d'Ozon - Solaize

Le nom de ce ruage est tiré du mot « finage « qui indique la limite d'un village, d'une paroisse ou d'une juridiction occupés et exploités par une communauté villageoise.

lci, un nom de famille est associé à la fonction de prélèvement d'une taxe sur toute personne voulant accéder à l'intérieur du finage. La maison des Finands était imposante. De plus, sur son toit se trouvait un poste d'observation, avec de petites baies vitrées : ce toit dit «de guette» permettait la surveillance de l'ensemble du territoire, ici, le centre du village.

L'origine du mot « RUAGE »

Ce mot vient du bas-latin « ROTATICUM » un impôt pour avoir le droit de rouler sur une voie, avec un moyen de transport à une ou plusieurs roues.

Dès 1279, un paiement pour les charrettes transportant du chanvre, En 1310, pour le déplacement vers le four banal (il n'y en avait qu'un seul dans le village)

En 1454, il fallait payer ce droit pour le transport du raisin, puis du vin En 1565, un moyen de rémunération pour un homme armé d'une arbalète.

En 1708, le Roi LOUIS XIV renforça encore ces taxes, qui revinrent aussi aux propriétaires de puits.

Toutes ces dates renvoient à la succession des activités du village dans le temps.